

République française

Département des Alpes-de-Haute-Provence

COMMUNE DE VENTEROL

Séance du 09 décembre 2024

Membres en exercice : 9	Date de la convocation: 03/12/2024 <i>L'an deux mille vingt-quatre et le neuf décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Michel PHILIP</i>
Présents : 7	Présents : Michel PHILIP, Guy ALBRAND, Bernard RENOUY, Emmanuel GHIOTTI, Yannick BOYER, Régine DE LUCA, Nathalie UBAUD
Votants : 8	
Pour : 8	Représentés: Jean-Claude GILLON par Emmanuel GHIOTTI
Contre: 0	Excusés: Alexandre BORRELLY
Abstentions: 0	Absents:
	Secrétaire de séance: Nathalie UBAUD

Objet: Budget commune : DM3 - DE_2024_064

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2024, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
		TOTAL :	0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2131 - 261	Bâtiments publics	-19 976.00	
2151 - 215	Réseaux de voirie	30 300.00	
21538 - 267	Autres réseaux	64 921.66	
1321 - 267	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux		47 230.58
1322 - 267	Subv. non transf. Régions		14 058.50
1323 - 215	Subv. non transf. Départements		10 324.00
1328 - 267	Autres subventions d'équip. non transf.		3.632.58
		TOTAL :	75 245.66
		TOTAL :	75 245.66

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré pour copie conforme

Les jour, mois et an susdits

Le Maire

Michel PHILIP

